

04.11.2011 – 07:50 Uhr

## Assurance maladie: depuis 2006, l'intérêt pour les modèles du Managed Care a plus que triplé

Lausanne (ots) -

Beaucoup d'assurés souhaitent réduire leur prime d'assurance maladie et, pour ce faire, se tournent en grand nombre vers le portail de comparaison bonus.ch. Les statistiques relevées depuis la publication officielle des primes 2012 le confirment: l'engouement pour le Managed Care ne cesse de croître.

### Intérêt pour les modèles d'assurance alternatifs

Depuis 5 ans, bonus.ch suit au plus près les tendances relatives aux changements de l'assurance maladie. L'analyse des demandes d'offre reçues après la publication officielle des primes pour 2012 en dit beaucoup: l'intérêt pour les modèles alternatifs d'assurance du type HMO, médecin de famille et télémédecine ne cesse d'augmenter. Cette année, 81.5% parmi toutes les demandes d'offres enregistrées concernent les modèles du Managed Care: un pourcentage record. Depuis 2006, le pourcentage des demandes enregistrées a plus que triplé, passant de 24.6% à 81.5%. Cette hausse d'intérêt public est en contradiction avec les réactions de plusieurs organisations de médecins et associations de patients, qui, en net désaccord avec la restriction du libre choix du médecin notamment, ont prévu le lancement d'un référendum, également soutenu par la FMH, contre les modèles alternatifs. Pourtant, le gouvernement encourage ces modèles d'assurance: selon une récente décision du Parlement, les assurés choisissant le modèle d'assurance traditionnel plutôt que les modèles alternatifs verront leur participation aux coûts augmenter. Et c'est certainement, au moins en partie, du côté des économies qu'ils permettent de réaliser - jusqu'à 25% de moins par rapport au modèle traditionnel - qu'il faut chercher le succès de ces modèles. Aux yeux des assurés, les avantages économiques des modèles alternatifs sembleraient donc en mesure de compenser les limitations qui y sont liées. C'est en Suisse italienne que l'on observe la plus grande augmentation de l'intérêt pour les modèles du Managed Care: +15.1% par rapport à 2010. En Suisse romande aussi, l'intérêt a augmenté de manière significative. (+12.7%).

Cette année, le plus grand volume de demandes enregistré (près de 50%) concerne le modèle HAM (médecin de famille). La raison est sans doute à rechercher dans le fait qu'il s'agit du modèle alternatif qui impose le moins de contraintes aux assurés. Avec 17.8% et 17.7%, les demandes d'offre pour les modèles HMO et Telmed sont plutôt équilibrées. Le modèle de base permettant le libre choix du médecin est ainsi le modèle affichant la plus grande perte d'intérêt auprès des assurés: -9.2% par rapport à 2010.

### Intérêt pour les franchises: peu d'évolution d'une année à l'autre

Encore trop peu d'assurés se rendent compte du fait qu'ils peuvent réaliser des économies non seulement en changeant de modèle d'assurance, mais également en optimisant leur franchise en fonction de leurs dépenses de santé effectives. Les statistiques relevées sur bonus.ch le montrent: 80% des assurés en moyenne conservent leur franchise pour l'année suivante. Par rapport à 2010, le pourcentage des personnes ayant effectué une demande d'offre pour une autre franchise a même baissé de 1.3% (79.0% en 2010 vs. 77.7% en 2011). 81% des demandes d'offre pour enfants concernent la franchise 0: ce pourcentage est identique à celui de 2010. Pour les jeunes adultes (19 à 25 ans) et adultes (plus de 26 ans), la franchise la plus souvent envisagée est celle à 2500 CHF. Ainsi, la franchise à 2500 CHF dépasse la franchise à 300 CHF en nombre de demandes auprès des adultes et jeunes adultes (27.9% pour celle à 300 CHF vs. 30.1% pour celle à 2500 CHF).

### Intérêt pour les assurances complémentaires

L'intérêt pour les assurances complémentaires demeure soutenu par rapport à 2010: un assuré sur deux a demandé des informations pour des produits de l'assurance complémentaire lors de sa demande d'offre pour l'assurance de base. Cette tendance montre très clairement que la moitié des assurés souhaitent une couverture d'assurance plus étendue que celle garantie par l'assurance obligatoire des soins. La tendance à la hausse enregistrée ces dernières années pour les produits complémentaires se confirme donc, même si une légère stagnation par rapport à 2010 peut être observée. Alors que le plus grand intérêt pour les assurances complémentaires est relevé en Suisse romande, la tendance est inversée par rapport à 2010 en Suisse alémanique et en Suisse italienne (baisse de 11.3% en CH-D, 14.8% en CH-I).

### Intérêt pour les sites de comparaison par tranches d'âge

Avec un taux de 23%, les assurés de la tranche d'âge allant de 21 à 30 ans sont les plus nombreux à visiter les sites de comparaison. Par rapport à 2010, ceci signifie une augmentation considérable de l'intérêt pour des portails tels que bonus.ch auprès des jeunes adultes. Cette tendance ne surprend nullement au vu du fait que c'est cette tranche d'âge qui a été le plus fortement frappée par la hausse de primes ces dernières années. Par rapport à 2010, on observe également une croissance de visiteurs de la tranche d'âge de 31 à 40 ans et des jeunes (0-20 ans). Parmi toutes les autres tranches d'âge le nombre de visiteurs est en baisse. Comme en 2010, la plus grande partie des demandes d'offres sont enregistrées pour la tranche d'âge 0 à 20 ans (20%), suivie par les adultes de 21 à 30 ans (19%), avec une augmentation des demandes de 3% par rapport à l'année précédente. Par contre, les demandes d'offre envoyées par des personnes de 41 ans et plus sont en baisse.

En plus de la comparaison des primes, bonus.ch offre à ses utilisateurs la possibilité de consulter la note de satisfaction des assurés, un indicateur de la stabilité des primes et de la solidité financière pour chaque caisse. Il les aide à calculer leur franchise

optimale pour encore plus d'économies. Notre portail est donc actuellement l'outil d'information le plus complet sur le web pour les assurés souhaitant changer de caisse en toute connaissance de cause en évitant autant que possible les effets négatifs de l'augmentation des primes. Il est encore possible de changer de caisse maladie, en envoyant sa résiliation à sa caisse actuelle avant le 30 novembre 2011.

Tableaux et graphiques détaillés:

[http://www.bonus.ch/RDP-20111104\\_FR.pdf](http://www.bonus.ch/RDP-20111104_FR.pdf)

Contact:

bonus.ch SA  
Eileen-Monika Schuch  
Marketing and Sales Manager  
Av. de Beaulieu 33  
1004 Lausanne  
Tél.: +41/21/312'55'91  
E-Mail: [schuch@bonus.ch](mailto:schuch@bonus.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100707321> abgerufen werden.